DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
COMMUNE DE LORLANGES

Arrêté Municipal temporaire du 26 mars 2024 au 19 avril 2024 portant réglementation de la circulation « rue des Puits et ruelle du Frêne »

LE MAIRE DE LORLANGES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et ses articles L2212-1 et suivants,
VU le Code de la route ;
VU le Code de la voirie routière,
VU la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi 83-8 du 7 janvier 1983,
VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, huitième partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992,
VU la demande du Syndicat de Gestion des Eaux du Brivadois en date du 19 mars 2024.
CONSIDERANT que pour permettre les travaux de **renouvellement du réseau d'eau potable effectués par le Syndicat de Gestion des Eaux du Brivadois,** il y a lieu de mettre en place la circulation selon les dispositions suivantes :

ARRETE

Article 1 : La circulation des véhicules de toutes natures sera réglementée comme suit :

La circulation et le stationnement seront interdits dans la rue des Puits et la ruelle du Frêne du mardi 26 mars de 8H00 au vendredi 19 avril 2024 à 18h00.

Article 2 : Pendant la même période, la circulation sera déviée par la rue du Vieux Bourg et la Place Marcousset, conformément au plan joint en annexe au présent arrêté.

Article 3 : La signalisation réglementaire sera mise en place, entretenue et déposée par le Syndicat de Gestion des Eaux du Brivadois.

Article 4 : Toutes dispositions devront être prises pour que la chaussée et ses abords immédiats soient dégagés de tous obstacles, dès l'ouverture à une circulation normale.

Article 5 : Le maire de la Commune de Lorlanges est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :
- Syndicat de Gestion des Eaux du Brivadois
- Gendarmerie de Brioude

Fait à Lorlanges le 26 mars 2024
Le Maire,
Didier SOULIER

MAIRIE DE LORLANGES
HAUTE-LOIRE (43)

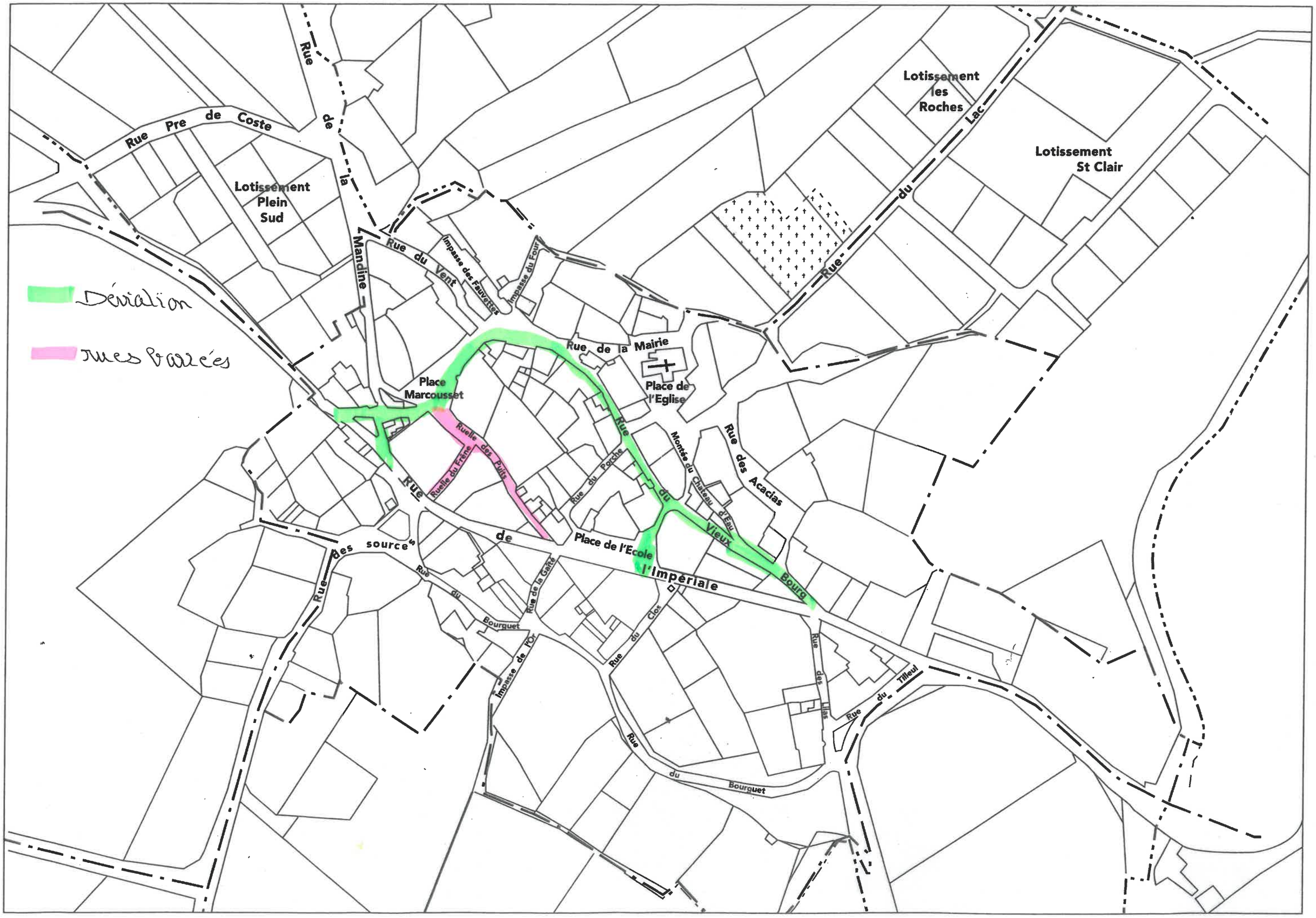
Déviation
Rues barrées
Rue Pre de Coste
Rue de la Mandine
Lotissement Plein Sud
Rue du Vent
Impasse des Fauvettes
Impasse du Four
Lotissement les Roches
Lotissement St Clair
Rue du Lac
Rue de la Mairie
Place de l'Eglise
Place Marcousset
Ruelle des Puits
Ruelle du Frêne
Rue du Porche
Montée du Château d'Eau
Rue des Acacias
Rue du Vieux Bourg
Place de l'Ecole
Rue de l'Impériale
Rue des sources
Rue du Bourguet
Rue de la Gaîté
Impasse de l'Or
Rue du Clos
Rue des Lilas
Rue du Tilleul
Rue du Bourguet